

L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

Une abbaye mixte, autocéphale, et dirigée par des abbesses de haute noblesse pendant près de 700 ans

Avant la fondation de son ordre de Fontevraud, le prêtre Robert d'Arbrissel prêchait la Bonne Nouvelle sur les chemins à tous ceux qu'il rencontrait. Bientôt, un grand nombre d'hommes et de femmes le suivirent. Il établit d'abord une première communauté d'hommes à La Roë.

Il poursuivit ensuite sa vie itinérante, et à nouveau une foule d'hommes et de femmes se mirent à sa suite. Il devint alors le maître spirituel d'une communauté mixte errante de laïcs et de clercs, et se décida à rechercher un lieu pour établir une fondation.

A Pâques 1101, il installe à Fontevraud tous ceux qui l'avaient suivi dans son cheminement. Cette nouvelle communauté se singularisera par son statut d'abbaye royale regroupant des hommes et des femmes au sein d'une même clôture, chacun vivant

séparément en dehors des offices. Enfin, bien que fondée par un homme, l'abbaye est dirigée par une femme.

Cette organisation se prolongera presque 700 ans durant, jusqu'à la Révolution. La nomination d'une femme à la tête de la fondation ne fut pas aisée et même scandalisa par sa pratique du *synesaktisme*, pratique ascétique qui consiste en la cohabitation chaste de personnes de sexe différents afin de surmonter les tentations charnelles.

Fontevraud deviendra rapidement un ordre aristocratique et riche. Afin d'asseoir leur autorité sur les hommes, il était nécessaire



Robert d'Arbrissel remet sa crosse d'abbesse à Pétronille de Chemillé (église ND-la-Neuve de Chemillé-Melay (49))

que les abbesses fussent de haute naissance pour s'assurer un soutien et une aide efficace. Pour assumer ce privilège extraordinaire, il fallait des femmes exceptionnelles dont la puissance fut reconnue de tous. C'est ainsi que l'histoire de Fontevraud reste liée aux familles

puissantes et royales des Plantagenêt, des Valois puis des Bourbons. Quatorze des trente-six abbesses de Fontevraud seront de sang royal.

La règle de l'ordre, qui définit les privilèges tant spirituels que temporels, est reconnue par le pouvoir pontifical (bulles papales) et le pouvoir royal. Les abbesses exercent donc sur l'ensemble de l'ordre une pleine puissance de juridiction.

Selon la règle bénédictine, l'abbesse doit être élue. Lors de sa nomination, elle reçoit la croix, l'anneau et la crosse, symboles de ses pouvoirs. Mais après le concordat de 1516, la nomination par le roi sera alors la règle jusqu'à la disparition de l'ordre en 1792.

L'abbesse de Fontevraud, presque l'égal des évêques, dirige son ordre en souveraine absolue et

ne dépend que du pape et du roi. L'abbaye est autocéphale comme l'étaient Cluny et Cîteaux au Moyen Âge.

Robert d'Arbrissel ne fut cependant pas le premier à implanter une abbaye mixte. En 385, Sainte Paule, riche veuve romaine, alla rejoindre saint Jérôme en Palestine. Avec lui, elle fonda à Bethléem le premier monastère double d'hommes et de femmes dont sa fille, sainte Eustoche, fut la première abbesse.

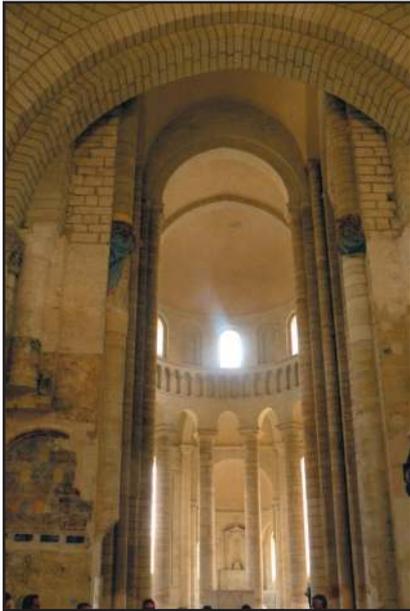
Comment devenait-on fontevriste ?

Au XII^e siècle, dès l'origine, les adhésions individuelles de vierges, de veuves, mais aussi d'épouses se multiplient. Parfois s'y adjoignent les époux et les enfants : la prise d'habit d'un membre du lignage entraîne celle de sa famille. Dans nombre de familles seigneuriales et princières s'installe la tradition d'envoyer des filles à Fontevraud. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette tradition se perpétue, mais les moniales sont alors essentiellement des vierges. Recrutées dans le pensionnat réputé de Fontevraud mais aussi à l'extérieur, les novices, selon la règle de Marie de Bretagne (25^e abbesse) en 1476, doivent être âgées de 10 ans au minimum. Après un an de noviciat, elles acceptent ou renoncent à faire leur profession. En appartenant à l'ordre, la jeune moniale remplit ses devoirs de contemplative sous clôture en consacrant l'essentiel de son temps au service divin et environ quatre heures et demie au travail manuel (broderie, confection d'ornements pour l'église...).

Fontevraud et les Plantagenêt

L'abbaye est étroitement liée à la dynastie des Plantagenêt, qui a régné sur l'Angleterre de 1154 à 1399. Les rois anglais Henri I^{er} et Henri II ont accordé des privilèges à l'abbaye, tels que les exemptions fiscales et le droit de tenir des foires et des marchés.

Pour mesurer l'importance de cette abbaye, il faut se rappeler qu'au Moyen Âge, par la volonté d'Aliénor d'Aquitaine, Fontevraud doit devenir aux Plantagenêt ce que la basilique Saint-Denis est aux Capétiens : une nécropole royale symbole de la puissance de la dynastie. En 1189 Aliénor décide d'y faire enterrer son mari, Henri II Plantagenêt, ainsi que son fils, Richard Cœur-de-Lion en 1199, avant de



les rejoindre en 1204. Jean-sans-Terre, qui succède à Richard, ne parvient pas à maintenir son empire sur les territoires de France face à la politique conquérante de Philippe Auguste. L'empire Plantagenêt se replie sur l'Angleterre. Il n'aura donc pas le privilège d'être inhumé à Fontevraud. En revanche, la dépouille d'Isabelle d'Angoulême, épouse de Jean-sans-Terre et qui fut moniale de Fontevraud, sera inhumée dans cette né-

cropole royale en 1249. Aujourd'hui, les gisants des quatre Plantagenêt reposent toujours dans l'église abbatiale.

Après la fin de la dynastie des Plantagenêt, l'abbaye passe sous la protection des rois de France.

Spiritualité de Fontevraud

La spiritualité de Fontevraud est centrée sur la dévotion au Calvaire. Les dernières paroles du Christ, *Femme, voilà ton fils ; fils, voilà ta Mère*, confiant saint Jean à la Vierge, sont l'affirmation de la maternité spirituelle de la Très Sain-



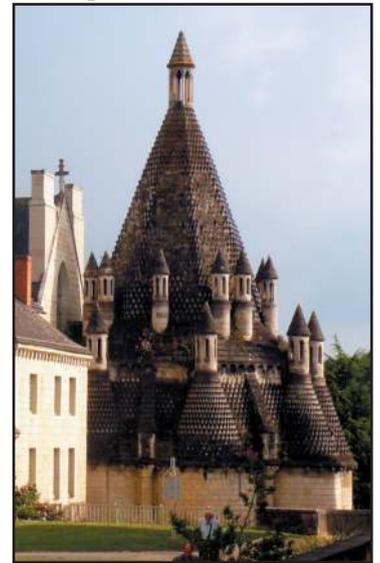
Les gisants d'Henri II Plantagenêt, Aliénor d'Aquitaine, Richard Cœur-de-Lion et Isabelle d'Angoulême.

te Vierge Marie sur la communauté des disciples, future Église, représentée par saint Jean. Ces paroles confèrent et légitiment l'autorité de l'abbesse, autorité instituée par Robert d'Arbrissel, qui s'exerce également sur le grand prieur et les religieux *pour le salut de leur âme*.

Les religieux se soumettent en effet à l'autorité de l'abbesse, lui devant obéissance et respect filial. Ils reçoivent sa bénédiction comme ses enfants spirituels car elle leur tient lieu de mère. Cette soumission est interprétée en quelque sorte par les hommes comme une pénitence. C'est l'esprit de la Croix et d'anéantissement.

Après l'installation de Fontevraud, Robert d'Arbrissel poursuit sa vie d'itinérance.

En l'espace d'un siècle, un grand nombre de prieurés dépendant de Fontevraud voient le jour (143 en France au XIII^e siècle, 5 en Angleterre et en Espagne). En 1228, 500 moniales et 116 religieux vivaient à l'abbaye.



Le toit des cuisines

Une cité monastique

Les moniales suivent la règle de saint Benoît, basée sur la vie communautaire, la prière et le travail, mais aussi sur l'accueil. Les frères fontevristes se mettent sous l'obédience de la règle de saint Augustin.

Qu'ils soient frères prêtres au service religieux des sœurs, ou frères laïcs se consacrant aux travaux manuels, tous dépendent de l'abbesse. Rien ne leur appartient, tout est fourni par les religieuses, vêtement comme nourriture.

L'abbaye de Fontevraud fut conçue comme une véritable cité monastique qui agrégeait cinq communautés, et donc cinq établissements :

- L'abbaye mère, monastère Sainte-Marie ou Grand-Moûtier, résidence des claustrales où vivent et prient les religieuses de chœur contemplatives.

- Le monastère Saint-Jean-de-l'Habit (en référence à l'habitation et non au vêtement), destiné au prieuré des hommes ; il sera entièrement détruit pendant la Révolution.

- Le troisième prieuré est dédié aux sœurs converses chargées des tâches ordinaires. Il est placé sous le patronage de sainte Marie-Madeleine.

- Le quatrième établissement, maison de repos après avoir été affecté au service des lépreux (Robert d'Arbrissel fut le pionnier des léproseries), est placé sous le patronage de saint Lazare.

- Le cinquième établissement, Saint-Benoît, abrite l'infirmerie.

On remarquera le patronage des trois prieurés : Sainte-Marie, Saint-Jean et Sainte-Marie-Madeleine, tous trois présent le Vendredi-Saint lors de la Crucifixion.

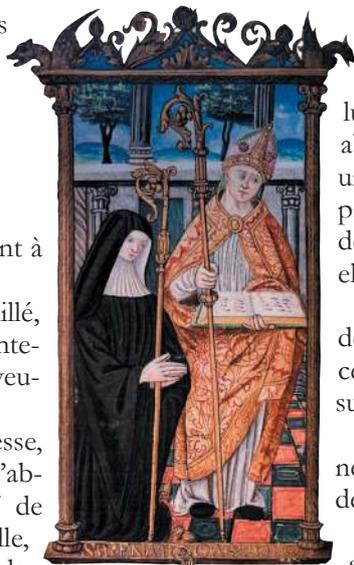
Les abbesses de Fontevraud

De 1115 à 1792, 36 abbesses se succèdent à la tête de l'abbaye.

La première abbesse, Pétronille de Chemillé, une noble angevine, devient religieuse à Fontevraud en mai/juin 1115, à la suite de son veuvage, et sera abbesse de 1115 à 1149.

Marie de Bretagne (1457-1477), 25^e abbesse, petite-nièce de Louis XII, est propulsée à l'abbatit de l'abbaye à 33 ans avec l'objectif de réformer l'ordre qui s'était, depuis Pétronille, un peu délité avec le temps en s'éloignant de la spiritualité de son fondateur. Dès 1459 l'abbesse Marie de Bretagne lance la réforme de l'ordre, avec l'appui du pape Pie II et de délégués apostoliques. Une nouvelle règle de vie monastique est rédigée, reprenant les fondamentaux de la règle de Saint-Benoît et adaptée à la spécificité fontevriste. La stricte observance de la règle exige la clôture des religieuses à l'intérieur des monastères. Son application se heurte à l'opposition des religieuses de Fontevraud et de nombreux prieurés. En 1471, lassée de cette opposition au sein de la maison mère, Marie de Bretagne part pour le prieuré de La Madeleine-lès-Orléans, en compagnie de six religieuses fidèles. La réforme initiée par Marie de Bretagne sera enfin appliquée à l'abbaye de Fontevraud grâce à l'action de l'énergique abbesse Renée de Bourbon (1491-1534) qui lui succède après Anne d'Orléans. Renée de Bourbon fait agrandir et reconstruire avec magnificence le monastère en l'entourant d'un large mur, et fait poser la grille isolant désormais les religieuses dans le chœur de l'église.

La plus emblématique des abbesses de Fontevraud sera Marie-Madeleine Gabrielle de Rochechouart (1670-1704), 33^e abbesse et sœur de Madame de Montespan, favorite de Louis XIV.



Lorsqu'elle accède à l'abbatit en 1670, Fontevraud est au faite de sa puissance de par son rayonnement économique, culturel et spirituel. Son enclos s'étend sur 11 hectares. L'ordre revendique par ailleurs 52 prieurés.

L'abbesse est garante de l'administration matérielle et spirituelle de l'ordre. Elle est secondée par la grande prieure et son autorité est relayée par les officières, les visiteurs et confesseurs des couvents. Ce réseau de vigilance est nécessaire, tant pour veiller à la perception des revenus, menacés par de nombreuses chicanes, que pour organiser l'observance quotidienne. Proche de Louis XIV, Gabrielle de Rochechouart n'hésite pas à le solliciter directement, ainsi que ses ministres, chaque fois que sont en cause les privilèges de l'ordre, notamment les nombreux droits et exemptions qui assurent à l'abbaye sa richesse.

Reine des abbesses, ainsi fut qualifiée Gabrielle de Rochechouart. Admirée pour sa culture et la conduite exemplaire de sa charge, aimée pour ses qualités de cœur et sa loyauté, l'abbesse manifeste un attachement sincère à l'abbaye de Fontevraud qu'elle embellit, et refuse de la quitter lorsque le roi lui propose, pour se rapprocher de Paris, l'abbaye de Montmartre.

Sous son abbatit, le cadre de vie évolue considérablement. Elle réaménage le palais abbatial et en redessine les jardins, construit une galerie menant au parc des religieuses, le parc Bourbon. Elle achève le noviciat et établit de nouveaux dortoirs. Grâce aux dons du roi, elle orne l'église de précieux objets.

Elle se montre intransigeante sur le respect de la règle ; la qualité de ses discours prononcés lors des fêtes solennelles est louée par Bossuet lui-même.

Néanmoins, en cette fin du XVII^e siècle, elle ne pourra empêcher l'avancée du mouvement des idées, qui affectera la ferveur du couvent.

La 36^e et dernière abbesse de Fontevraud sera Julie d'Antin, fille du duc d'Antin, pair de France et surintendant des Bâtiments du roi.

Arrivée à Fontevraud dès sa petite enfance, elle y passe la quasi-totalité de sa vie, et y est éduquée pour en devenir l'abbesse, ce qui adviendra en 1765 ; elle aura alors 40 ans.

La dépendance exclusive de l'ordre de Fontevraud au pape et au roi donne à Mère Julie d'Antin une liberté d'action qu'elle mettra à profit pour faire prospérer les biens de l'abbaye et en accroître l'influence. Elle se retrouvera ainsi à la tête d'une institution qui fait vivre des milliers de personnes, même si l'érosion des vocations entraîne la fermeture de certains prieurés, signe avant-coureur des difficultés à venir.

Les abbesses Marie de Bretagne, Renée de Bourbon, et Marie-Madeleine Gabrielle de Rochechouart



Fresques de la salle capitulaire

A la différence des abbesses précédentes, Mère Julie d'Antin devra faire face à de grandes mutations sociales et politiques, entraînant une crise des vocations auxquelles vient s'ajouter la contestation des moines du couvent supportant de moins en moins leur subordination à l'abbesse.



Julie-Gillette de Pardaillan d'Antin
36^e et dernière abbesse

Après 1789, tous les équilibres sont rompus. Le pouvoir donné aux assemblées municipales permet au maire du bourg d'entamer des procédures contre l'abbaye avec la mise à disposition des biens de l'Église, puis l'interdiction des vœux et la suppression des ordres qui scelle l'avenir de l'abbaye.

Le 19 juillet 1790, les commissaires aux séquestres mentionnent la présence de 112 religieuses (dont 70 de chœur) et 38 religieux. En 1791, l'ordre ancien a disparu.

La révolution fait perdre à l'abbesse ses prérogatives et ses soutiens et brise la destinée de l'abbaye. En 1792, date à laquelle il y a obligation de quitter l'abbaye, Mère Julie d'Antin sera la dernière à partir, le 25 septembre, habillée en paysanne, pour se réfugier à Angers puis à Paris.

Après le départ des religieuses, l'abbaye est destinée à la vente comme bien national, et partagé en dix-neuf lots. Elle sera pillée puis fera office de carrière ; les livres et les meubles seront vendus.

Sept siècles de vie monastique se brisent dans ce temps d'épreuves. L'abbaye sera spoliée par l'État napoléonien et transformée en centre pénitentiaire jusqu'en 1963. En 1975, Fontevraud se transforme en centre culturel. De l'œuvre fondée par Robert d'Arbrissel, il ne reste que le joyau d'architecture et particulièrement le chœur de l'abbatiale, céleste dans sa verticalité et sa lumière.

En 1803 cependant, deux sœurs fontevristes tentent de rétablir l'ordre à Chemillé. Mais la nouvelle fondation sera agrégée en 1956 aux Bénédictines missionnaires de Vanves.

Pour clore cette chronique de Fontevraud et mettre en lumière la dévotion particulière que les moniales prati-

quaient à l'égard de la Sainte Vierge, voici un article du colonel Picard paru en 1913, dans un recueil de Fontevraud :

Marie a tellement aimé les Fontevristes qu'elle est descendue au milieu d'elles alors qu'un jour une sœur tourière, sœur Béatrix, s'enfuit de Fontevraud et déposant ses habits et ses clefs au pied d'un tableau de la Vierge. Elle dit à celle-ci « Je vous remets mon habit et les clefs, prenez ma place, vous en remplirez mieux que moi les obligations » et elle s'était rendue dans la ville voisine (Saumur sans doute). Après plusieurs années de vie désordonnée, elle rencontra un jour l'intendant de son ancien monastère. L'ayant abordé, elle lui demanda s'il avait entendu parler de sœur Béatrix. « Oui bien, lui répondit-il, c'est une sainte religieuse qui a longtemps été tourière ; elle est maintenant maîtresse des novices ». Troublée, l'ancienne religieuse, pour en avoir le cœur net, se rend à l'abbaye et demande à parler à la sœur Béatrix. Surprise plus grande encore, lorsque la Sainte Vierge elle-même, telle que le peintre l'avait représentée sur le tableau devant lequel elle avait déposé habit et clefs, arrive au parloir. « Béatrix, lui dit la mère de Dieu, pour te sauver du déshonneur, j'ai pris ta figure et tenu ici ta place pendant les années que tu as passées hors du monastère dans l'inimitié du Seigneur. Rentre, ma fille, dans ce saint asile, mon Fils t'ouvre les bras ; fais pénitence et tâche de conserver le beau renon que je t'ai acquis ». Ce que fit bien sûr la sœur Béatrix qui mena dès lors une vie très sainte.

Véronique Morin

Bibliographie

Les Carnets de Fontevraud ♦ La Revue culturelle des Pays-de-la-Loire - Arts, recherches, création ♦ Marie en Saumurois, Danièle Boret-Galland - 2^e édition, Ed. Hugues de Chivré.



L'abbaye à l'époque pénitentiaire - mars 1902
(Centre Culturel de l'Ouest)